

Deux nouveaux immeubles évacués

RUE PORT DE CASTETS Des fissures importantes ont alerté les commerçants des rez-de-chaussée, aux numéros 15 et 17. La Ville a constaté le « péril imminent » et fermé en urgence

PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

Depuis vendredi après-midi, des grilles de chantier tiennent le badaud à bonne distance des numéros 15 et 17, rue Port de Castets. Distance de sécurité. Un arrêté municipal épinglé aux protections oblitère le « constat de péril » imminent fait un peu plus tôt par les services de la Ville. Ceux-ci ont fait évacuer les magasins du rez-de-chaussée, la Chemiserie Jacky et la conserverie La Belle-illoise. Fermeture sine die.

Évelyne Bétachet tenait la boutique de vêtements et coiffes. « C'est mon fils, quand il est venu vendredi au magasin, qui a remarqué qu'il y avait des crevasses énormes au premier étage. » Aucun des niveaux supérieurs n'est habité, cela dans les deux immeubles (quatre et cinq étages). La commerçante décrit des fissures « où l'on peut passer une main, par endroits. » « Mon fils m'a tout de suite dit que ça avait l'air dangereux, qu'il fallait appeler la Ville de Bayonne. » Ce qui fut fait dans la minute.

Rideaux tirés

Promptement sur place, des agents, dont le responsable du service hygiène sécurité, Daniel Curutchet, confirment les craintes des locataires. « Nous avons missionné un expert de la Ville, détaille le directeur. Il a constaté le péril imminent. » En clair, celui d'un possible effondrement des bâtiments. « Un arrêté d'évacuation a été pris dans la foulée. » Celui apparent sur les lieux, donc. Dans l'immeuble attendant, les mêmes constats produisent le même effet. La Belle-illoise doit aussi tirer le rideau.

« On a fait sortir les clients qui étaient dans le magasin », témoigne Évelyne Bétachet. « C'est allé très vite. » L'alerte était donnée à 15 heures. Deux heures plus tard, les magasins étaient clos, un bout de chaussée rendu inac-



Un périmètre de sécurité écarte les passants des deux boutiques fermées, dans la rue Port de Castets. Des fissures inquiétantes ont été constatées sur les murs porteurs. PHOTO BERTRAND LAPÈGUE

ma boutique, c'est comme ça. » Désormais, une deuxième évaluation doit rechercher la nature exacte du péril. « Nous avons sollicité le tribunal administratif pour qu'il dépêche un expert », indique Daniel Curutchet. « Il doit mesurer les risques et préconiser les mesures conservatoires à mettre en œuvre. » Comme la pose d'étais, par exemple. « Ce sont des choses temporaires, pour sécuriser. Des travaux devront par la suite faire cesser le péril. »

Un chalet pour les fêtes

Les deux professionnelles coupées dans leur activité ne peuvent que patienter. « On est dans l'inconnu », soupire Évelyne Bétachet, installée depuis vingt ans dans cette rue piétonne du Grand Bayonne. « La suite peut pren-

pas. » Le cas du bar Au Clou, sur le quai Galuperie, en bord de Nive, n'incline pas à l'optimisme. L'établissement est fermé et bardé de protections depuis... octobre 2016. Là-bas aussi, des lézardes avaient intrigué et heureusement.

Difficile de concevoir pire moment pour les deux commerçantes empêchées. « C'est Noël, on a beaucoup de passage. On a un stock de marchandises important, qu'on espère toujours écouler avant les soldes d'hiver. » Il y a les assurances, bien sûr, mais ça n'est jamais satisfaisant. Évelyne Bétachet évoque « peut-être un local » que la mairie l'aiderait à trouver. Cette dernière propose déjà à La Belle-illoise une solution pour la période des fêtes : un chalet sur le marché, place du Réduit.

du commerce. Samedi après-midi, deux dames du voisinage s'arrêtent devant les grilles qui écartent le passant. L'une d'elle s'inquiète. « Chez moi, j'ai constaté des fissures aussi. J'ai prévenu la Ville. »

Le drame de Marseille (1) a porté l'attention de nombreux habitants sur des signes jusqu'alors négligés, ou minimisés. Depuis l'effondrement dans la rue d'Aubagne, le service hygiène et sécurité mesure ce souci nouveau. Il enregistre une recrudescence des signalements. Cela dans un centre historique de Bayonne sensible, édifié sur sol meuble, construit sur pilotis. Un bâti déjà sous haute surveillance.

(1) Le 5 novembre, trois immeubles vétustes s'effondraient rue d'Aubagne.